

La Sentinelle

Novembre - Décembre 2018 - n° 06

**ACMP
CGPM**



Avant-Propos

De la prise en compte des éléments et de l'engagement



De la prise en compte des éléments et de l'engagement. Mais aussi de la confiance.

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

« Je veux être le ministre qui prend en compte les éléments, le ministre de l'engagement. », a déclaré notre nouveau ministre dans son exposé d'orientation politique du 26 novembre au Parlement. La réponse du syndicat militaire à ce sujet est : 'Fort bien !' Monsieur le Ministre, nous espérons que vous prendrez effectivement le taureau par les cornes même s'il ne reste que six mois de législature.

Nous comptons vraiment que vous « n'allez pas faire des promesses en l'air, tenir de beaux discours, vendre du spectacle », comme vous l'avez indiqué au Parlement. Car, ce 'discours de Bonnes Nouvelles', vos militaires l'ont déjà assez entendu ces 15 dernières années, jusqu'à en avoir la nausée. Si le personnel est vraiment le capital le plus important, comme l'ont toujours prétendu vos prédécesseurs et les hauts responsables militaires, la communauté militaire mérite un meilleur traitement que celui qu'elle a reçu récemment. Elle mérite de « disposer des moyens nécessaires à l'exercice de ses fonctions », comme vous le déclariez dans votre exposé. Vous attendez un « engagement juste » de la part des militaires. Et en échange, vous allez « faire confiance et accorder des responsabilités » à votre personnel.

Nous attendons cette confiance et cette responsabilité. Mais en tant que chef, vous savez qu'il ne s'agit pas simplement de 'donner' de la confiance mais également de la mériter. Un chef – politique ou militaire – ne peut gagner la confiance que s'il s'en montre digne par ses actions et non ses propos. À cet égard, vos militaires ont trop souvent été

laissés sur le carreau. Pensons simplement au dossier de la retraite, à l'incertitude entourant la fermeture de casernes ou à l'intention politique concernant nos congés de maladie.

C'est pourquoi nous vous suggérons de restaurer d'abord la confiance dans les dirigeants civils et militaires de la Défense. Le donnant-donnant est ici prépondérant. Donc : fini les beaux discours, comme vous l'indiquez vous-même. Cela débute par des conditions de travail décentes et sérieuses. Celles-ci sont non seulement nécessaires pour garder les militaires, mais aussi pour les recruter. Au cours des six mois dont vous disposez, vous pouvez sérieusement changer de cap à ce sujet. L'ACMP-CGPM aimerait vous aider car c'est aussi nécessaire pour effacer l'image selon laquelle la Défense est un employeur peu fiable et peu attrayant.

Nous vous demandons également de réaliser vos promesses sur le plan budgétaire. Vous devrez probablement y aller franco, sans compter. En effet, le projet de budget 2019 s'annonce mal. Les crédits prévus pour la Défense seraient de quelque 200 millions inférieurs en termes réels à ceux de 2014, au

début de ce gouvernement. En dépit des tâches et des moyens supplémentaires liés à la menace terroriste, l'armée recevrait à nouveau un budget inférieur à celui d'il y a cinq ans. L'accord gouvernemental d'octobre 2014 disait pourtant « donner à l'armée les moyens de s'acquitter correctement de ses tâches » ? Comme nous, Monsieur le Ministre, vous devez reconnaître que cette promesse n'a pas été tenue. D'autre part, la Cour des Comptes émet de sérieuses réserves quant à ce projet de budget pour 2019. Voilà bien un défi de taille pour celui qui veut faire preuve d'un « engagement et d'une ambition corrects ». Tout comme vous, les militaires aspirent à se mettre à l'œuvre. Mais ils doivent avoir les moyens pour le faire et donc aussi les moyens financiers. Nous espérons que vous souhaitez relever ce gant.

Pour finir, cher Ministre, un militaire obéit et met sa vie en jeu. Et cela mérite le respect. Le gouvernement doit traduire ce respect au travers de son devoir de diligence envers ceux qui servent. La Belgique, sa population et l'armée méritent votre loyauté et votre engagement. Vous pouvez compter sur les nôtres. Mais : 'donnant-donnant' ! ■



ACMP
CGPM

La Sentinelle

Novembre - Décembre 2018 - n° 06

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable :
Yves Huwart
Coordination :
Concetto Bandinelli et Laurent Schmitz

Informations générales – CGPM :
Romboutsstraat 1 – Bus 021
1932 Zaventem
srt@acmp-cgpm.be
www.acmp-cgpm.be
Tél. : 02 245 72 14
Fax : 02 245 73 01



BE32 2100 6234 6602
BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535
BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Daniel Orban

- 2 Avant-propos
De la prise en compte des éléments et de l'engagement
- 4 Un nouveau système d'évaluation arrive
- 6 L'armée, ce sont avant tout des personnes
- 9 Nouveau Programme Général : Des gens à la Défense – après 2020
- 10 Le secret d'Évere – épisode II
- 12 Contaminé(e) au chrome 6 ?
- 14 Du nouveau à l'Inspection Générale
- 16 Plan global de Prévention 2019-2023
- 18 La maladie n'est pas un choix !



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM